

Deuxième journée

L'assistance est encore plus nombreuse que le premier jour.

M. le curé de Saint-Eustache monte à la tribune et montre comment le culte de l'Eucharistie, sous ses diverses manifestations, doit être l'inspirateur et le soutien de toutes les associations paroissiales.

De même que dans la famille, la table familiale est le lieu où tous les membres réunis échangent leurs confidences, manifestent leurs projets et leurs espérances, et où par conséquent se resserre l'union, de même la famille paroissiale a sa table: la sainte communion. C'est pourquoi chaque membre, chaque institution qui constitue la famille paroissiale doit trouver dans la communion son centre, le lien de son unité avec les autres membres ou institutions. Pour résoudre le problème si angoissant de l'union des hommes entre eux, c'est donc vers l'Eucharistie que nous devons diriger le peuple. Dès lors le culte eucharistique ne saurait être étranger à aucune des œuvres paroissiales, qu'il s'agisse d'œuvres purement religieuses, ou d'œuvres de bienfaisance, ou même d'œuvres sociales.

Chacune de ces associations doit s'inspirer de la vie eucharistique, chacune doit avoir à cœur de promouvoir parmi ses membres des actes eucharistiques collectifs et solennels . . . , même les simples sociétés sportives.

C'est pourquoi il émet le vœu que tout en conservant à chaque association déjà constituée son caractère et son activité propres, toutes ces associations viennent se concentrer en une grande œuvre eucharistique paroissiale,—et que les membres de ces diverses associations s'engagent à promouvoir dans leur vie individuelle, dans la famille, et au sein de l'association elle-même un culte spécial envers l'Eucharistie.— En outre, que dans la paroisse, on célèbre fréquemment et avec grande solennité des fonctions eucharistiques avec participation du peuple au chant liturgique, et autant que possible qu'un jour par mois soit spécialement dédié au culte du Saint Sacrement.